

Revue



BX
3601
P489
31
1915

du **Tiers-Ordre**
et de la **Terre-Sainte**

publiée par les Franciscains du Canada
et honorée de la
Bénédiction des Souverains Pontifes
Léon XIII et Pie X

1915

VOLUME TRENTE-ET-UNIÈME



DIRECTION ET RÉDACTION

964, RUE DORCHESTER OUEST
MONTRÉAL

AVEC L'AUTORISATION
DES CENSEURS ECCLÉSIASTIQUES
ET L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINÉ
ET DES
SUPÉRIEURS DE L'ORDRE

Protestation : Les Rédacteurs de la REVUE DU TIERS-
ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTE déclarent vouloir se con-
former entièrement aux prescriptions des Papes Urbain VIII
et Pie X.



DO



souh
chers
mière
L's
mena
têtes
le sar
horiza

MONTREAL

JANVIER

1915



XXXI^e

ANNÉE

No 1

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.

1915

DOMINUS DET VOBIS PACEM

QUE dire durant ces heures de douleurs et d'angoisses, qui convienne mieux et qui soit plus consolant que la parole séculaire de Notre Séraphique Père : QUE DIEU NOUS DONNE SA PAIX ? C'est donc le souhait que, cette fois encore, vous apporte votre *Revue*, chers et fidèles abonnés, lecteurs et amis, dans cette première page de la nouvelle année.

L'an dernier, à pareille date, qui eût pu prévoir que les menaces de guerre depuis si longtemps suspendues sur nos têtes éclateraient enfin et que l'année 1914 s'achèverait dans le sang et dans les larmes ! Et voici que 1915 se lève sur un horizon rougi par l'incendie et par le carnage ! Si nos sou-

haits empruntent la même formule, combien leur portée est différente d'une année à l'autre !

Que le Seigneur nous donne sa paix ! Ne nous décourageons pas ! Que la durée de la guerre, que l'horreur de la collision effroyable qui met aux prises tant de peuples ne lasse ni notre foi ni notre espoir ! Nous ne connaissons rien des desseins de Dieu sur le monde et sur notre époque. Peut-être l'heure de la miséricorde n'a tardé à sonner que parce que la somme des larmes, des douleurs et des prières que devait ajouter cette épreuve à la commune rançon du genre humain n'a pas été fournie avec la générosité, la pureté d'intention et la compréhension du sacrifice que Dieu attendait de nous. Au lieu de suffrages, de supplications, de renoncements et de sincères efforts, beaucoup n'ont jeté dans la balance de la justice divine que de stériles paroles et de vaines curiosités ! N'oublions pas les derniers mots de Pie X mourant, les premiers appels de Sa Sainteté Benoît XV : "Faites disparaître les causes de la guerre."

Que le Seigneur nous donne sa paix ! Une autre raison qui doit nous aider à éviter la lassitude, c'est le mystérieux avertissement du Maître : Observez les signes des temps. Le dernier avènement du Fils de l'Homme sera précédé par un conflit des peuples, plus terrible sans doute encore que celui auquel nous assistons, puisque les élus eux-mêmes courront danger d'y perdre la foi, mais toutefois à lui semblable au moins dans ses commencements. S'il est imprudent de fixer une date à la fin de ce monde — Notre-Seigneur ayant voulu nous la laisser ignorer — il n'est pas imprudent d'écouter sa parole, de veiller et de prier, parce que nous ne savons ni le jour ni l'heure de sa venue ; il ne nous a avertis avec tant d'instance que pour que nous nous tenions toujours prêts, car il viendra à l'heure qu'on l'attendra le moins !

Que le Seigneur nous donne sa paix : La sienne, cette paix qui est un des dons de son avènement et l'un des fruits de son Esprit. La paix dont il est le Prince et l'Auteur ; non la trompeuse paix du monde et de ceux qui aiment le monde et qui disent : *paix* ! là où il ne saurait se trouver de paix,

da
Se
vé
cro
et

to
Fr
ma
to
qu
qu
to
not
et i
par
vo

P



A
part
prés
adm

dans les richesses et les fausses sécurités de la terre. Que le Seigneur nous donne donc la paix de son royaume, dans la vérité et la justice ; et qu'il ajoute selon sa promesse, ce surcroît dont nous avons chaque jour besoin, le pain du corps et le pain de l'âme, la force et la joie !

Que le Seigneur nous donne sa paix ! A divers titres, mais tous bien pressants, nos lecteurs, Tertiaires, amis de Saint François et de ses œuvres, fidèles abonnés des bons et des mauvais jours, ont les uns et les autres besoin de la paix. A tous notre souhait sera agréable. Ce n'est pas sans émotion que je pense qu'il n'arrivera peut-être pas à ces chers lecteurs que notre *Revue* comptait en Europe, le souhait que pour tous j'inscris à la première page de la nouvelle année ! Mais notre Père des cieux connaît les nécessités de toutes les âmes et il saura bien réaliser pour tous ce vœu et cette prière, révélés par son amour à notre Séraphique Père : Que le Seigneur vous donne sa paix !

V.-M.

Première audience Pontificale



SA Sainteté Benoît XV, dès le 21 septembre, a daigné recevoir en audience spéciale notre Révérendissime - Père Général et les RR. PP. Définites Généraux ainsi que le R. P. Postulateur général et quelques autres Pères de la Curie généralice de l'Ordre.

Avant l'audience commune, Sa Sainteté voulut voir en particulier le Père Général. Les autres religieux furent ensuite présentés un à un nominalement au Souverain Pontife et admis au baisement du pied et de la main.

Le Saint Père leur adressa une familière et vraiment cordiale allocution que nous sommes heureux de donner aussi fidèlement que possible et qui fut religieusement écoutée : " C'est avec une grande joie que j'accepte l'hommage de soumission et de vénération que viennent de m'offrir les enfants de Saint François, conduits par le successeur du Séraphique Patriarche.

Ma joie augmente, à la pensée que j'appartiens moi aussi à la famille franciscaine et que je suis votre frère ; je suis inscrit en effet au Tiers-Ordre et à votre Fraternité d'Aracœli (1) depuis 1882, année centenaire de la naissance de Saint François, au cours de laquelle je revêtis l'habit des Tertiaires. Je fis ensuite ma profession entre les mains d'un de vos religieux français, le Père Jules Maynadié (du Sacré-Cœur) qui travaillait alors avec un grand zèle à l'extension du Tiers-Ordre et qui n'a jamais cessé d'y travailler jusqu'ici. Je l'ai encore revu, il y a deux ans, lorsque, avec l'agrément du Père Général, il vint me faire une visite à Bologne. (2)

Si je me plais à rappeler ces liens qui m'attachent à la famille franciscaine, c'est pour que vous fassiez pour moi de ferventes prières. Je sais que dans votre dévotion, comme fils de Saint François, au souverain Pontife, vous avez déjà commencé à le faire ; vous en ferez cependant de plus nombreuses et de plus ferventes en vous souvenant que je suis des vôtres.

Pour ma part, je travaillerai de toutes mes forces au bien et à la prospérité de l'Ordre ; et j'espère que cela me sera

(1) L'église d'Aracœli, sur le Capitole, qui compte parmi les plus belles de Rome, appartient aux Franciscains. Elle fut pendant des siècles l'église généralice.

(2) Cet excellent religieux, auquel est dû pour une bonne part le renouveau si consolant du Tiers-Ordre en France, allait recevoir au ciel la récompense de ses labeurs le 29 septembre, quelques jours à peine après cette audience, comme on a pu le remarquer dans notre *Nécrologie* de novembre 1914.

faci
son
Vo
san
les
Je
que
m'e
suis
E
rati
qu'à
rend
cour
tion
ceux
Aj
notr
cal,
lui i
"]
et ré
et co
Be
ligieu
ment
Le
pour
somm
espér
souve
et fra
de Pi

Je n
le Cœu

facile pourvu que vous-mêmes vous cultiviez l'esprit d'oraison et de piété et que vous pratiquiez l'obéissance parfaite. Vous obéirez au Pape et à Jésus-Christ lui-même en obéissant au Ministre Général, que je serai prêt à recevoir toutes les fois que les affaires le demanderont ou qu'il le désirera. Je m'aperçois qu'il y a ici le Père Postulateur : qu'il sache que je tiens à le voir et à lui parler. Qu'il vienne souvent m'entretenir des causes des Saints et de la marche qu'elles suivent.

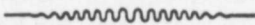
En vous remerciant de nouveau de vos hommages de vénération et des vœux de l'Ordre je vous accorde à tous ainsi qu'à vos familles la bénédiction apostolique. En ces temps rendus si malheureux par la guerre, quelques-uns des vôtres courent peut-être de nombreux dangers : puisse ma bénédiction leur venir en aide. Je bénis enfin à votre intention tous ceux pour lesquels vous désirez en ce moment la bénédiction."

Après que le Souverain Pontife eut donné sa bénédiction, notre Père Général, agenouillé aux pieds du trône pontifical, prononça la promesse d'obéissance au Pape, que la Règle lui impose.

"Et moi, dit-il, je promets à Votre Sainteté obéissance et révérence, comme l'a promis notre Père Saint François et comme il a voulu que ses successeurs la promettent."

Benoit XV bénit encore une fois le Père Général et les religieux du couvent généralice, et se retira dans ses appartements privés.

Les paroles si bienveillantes du Vicaire de Jésus-Christ pour les enfants de Saint François, provoqueront, nous en sommes sûrs, dans tout l'Ordre une grande joie et de grandes espérances. Pussions-nous nous montrer dignes de cette souveraine bienveillance par notre esprit vraiment religieux et franciscain et par notre attachement inébranlable à la Chaire de Pierre !



Je ne connais plus d'autre joie maintenant, que celle que je trouve dans le Cœur de Jésus.

Sainte Angèle de Foligno.

Le Cardinal protecteur de l'Ordre

Nos lecteurs savent que le premier de tous les fondateurs d'Ordres, notre Père Saint François tint à placer la grande famille dont Dieu l'avait fait le Patriarche, dans l'intime dépendance de l'Eglise Romaine, en demandant au "Seigneur Pape, un des Cardinaux de cette Sainte Eglise pour Gouverneur, Protecteur et Correcteur de sa Fraternité."

Cette innovation de François a depuis été imitée par tous les Ordres et Instituts religieux, qui ont tous aujourd'hui auprès du Saint Siège un protecteur attitré en la personne de l'un des membres du Sacré Collège.

Plusieurs Papes ont tenu à honneur de garder pour eux-mêmes l'office de Protecteur de l'Ordre Franciscain : Léon XIII et Pie X, notamment, se réservèrent ce titre.

Dans l'audience que voulut bien accorder à notre Rme Père le Souverain Pontife et dont nous avons donné la relation un peu plus haut, le chef de la famille franciscaine se conformant au précepte de la Règle sollicita du Chef de l'Eglise la nomination du Cardinal Protecteur.

Par lettres de la Secrétairerie d'Etat, datées du 24 octobre, Sa Sainteté a désigné à cette charge l'Eminentissime Seigneur Philippe Giustini, du titre de Saint Ange *in Piscaria*, préfet de la S. C. des Sacrements, qui le 8 novembre en a pris solennellement possession, par une cérémonie célébrée dans l'église généralice de Saint-Antoine de Rome.

Par une encyclique adressée à ses enfants et sujets des Trois Ordres, datée du 26 octobre, le Rme Père a porté à leur connaissance cet heureux événement. Il leur a demandé de remercier Dieu de cette bonne nouvelle et de prier avec instance pour le Cardinal Protecteur. Nos Frères et nos Sœurs du Tiers-Ordre répondront certainement à cet appel avec la fidélité et l'amour filial qu'ils apportent à tout ce qui regarde les intérêts de la famille franciscaine.

lun
à l
I
un
dar
cet
I
serv
S
cell
La
pris
repe
mép
Dieu
Il
l'En
la S
Pape
ment
bien,
les o
camp
bellic
ves,

Le Tertiaire et son Ordre



IL EST TOUJOURS IMPORTANT d'avoir des idées claires sur sa vocation et de marcher vers un but bien connu et bien précis : mais au commencement d'une nouvelle année la chose paraît d'une importance plus grande encore. Remettons-nous sous les yeux notre but, notre rôle et notre vocation de tertiaires ; et que cette considération nous porte à demander à Dieu, pour cette année qui s'ouvre, les grâces de lumière et de force dont nous avons besoin pour demeurer à la hauteur où son amour nous a placés.

Le Fr. L. Gallois, discret de la Fraternité d'Alger, dans un rapport donné durant la "JOURNÉE FRANCISCAINE" tenue dans cette ville au cours de l'été dernier, parlait ainsi sur cet important et toujours actuel sujet :

· Demandons-nous, tout d'abord, sous quel drapeau nous servons en ce monde.

Saint Augustin divise la société humaine en deux cités, celle de Dieu et celle de Satan ; celle du bien et celle du mal. La première repose sur l'amour de Dieu, allant jusqu'au mépris de la créature et à l'immolation de soi. La seconde repose sur l'amour de soi et des créatures, allant jusqu'au mépris de Dieu, quand ce n'est pas jusqu'à la haine de Dieu !

Il existe donc ici-bas deux camps, celui du Ciel et celui de l'Enfer. Le premier est commandé par Dieu, Jésus-Christ, la Sainte Eglise, le Souverain Pontife, les pasteurs unis au Pape ; et il comprend tous les esprits qui adhèrent sincèrement à la Vérité, toutes les âmes qui veulent loyalement le bien, tous les cœurs résolus à conquérir le paradis, malgré les obstacles, les préjugés, les instincts et les passions. L'autre camp est sous le joug de Satan, prince de l'orgueil, de la rébellion et de la luxure. Il comprend, outre ses milices actives, d'innombrables auxiliaires, avoués ou non. Car quicon-

que n'est pas avec Dieu est contre Dieu. Celui qui n'amasse pas avec Jésus-Christ, dissipe et travaille donc au profit de Satan.

Qu'on le veuille ou non, il faut opter entre ces deux cités, entre ces deux camps ! La neutralité même serait illusoire et impossible. Prétendre ne pas opter, c'est, en fait, prendre parti pour Satan. Car nous avons tous deux hommes en nous, l'un avide du mal, l'autre aspirant au bien. Il faut bien combattre l'un pour donner satisfaction à l'autre ; et la lutte est inévitable, bon gré mal gré.

Cela posé, qu'est-ce qu'un Tertiaire, un Frère, une Sœur du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise ?

On se fait là-dessus, un peu partout, pas mal d'idées fausses, que le démon entretient soigneusement — c'est son rôle — et qu'il nous appartient de dévoiler, de rectifier.

Si vous posez à la masse des ignorants ou des indifférents cette question : *“ Un Tertiaire, qu'est-ce que cela ? ”* la plupart avoueront leur complète ignorance ; les plus malins répondront : *“ Je crois que c'est une confrérie de vieux dévots, sans cesse occupés à marmotter des patenôtres. ”*

Si vous questionnez ensuite de bons catholiques, un peu mieux informés, peut-être, mais encore superficiels, jugeant tout du dehors : *“ Un Tertiaire, vous diront-ils, oh ! c'est un saint, tout simplement ! C'est un saint, parvenu aux sommets les plus inaccessibles de la perfection... On n'attend plus que sa mort pour le canoniser ! ”*

Entre ces deux définitions, également déraisonnables, prend place la vraie notion du Tertiaire, que nous établirons de cette sorte : un Tertiaire, c'est un chrétien qui s'est avisé, un beau jour, de prendre au sérieux les engagements de son baptême, et de méditer à fond cette formule si grave de son serment de chevalier : *“ Je renonce à Satan ; je m'attache à Jésus-Christ pour toujours ! ”*

Cette promesse, que nos parrains et marraines avaient prononcée à notre place, nous l'avons tous ratifiée à haute voix, la main sur l'Évangile, au jour de notre première communion solennelle. Tous, nous étions bien sincères en cette

heur
nian
après
gème
leur
Et
vie,
gram
résol
duite
“ J
qui e
vice ;
bles,
de l'i
de Si
“ F
de Di
qui e
aux c
la pé
qui es
croix.
Vou
jours,
Christ
Christ
Des
son at
me de
celui q
me sui
suit ne
chair e
tu es l
donner
pais m

heure, inoubliable entre toutes. Mais combien de communiants n'en ont pas mesuré la portée ! Combien, surtout, après avoir négligé de scruter le contenu de pareils engagements, ont cessé d'y songer et d'y conformer leur conduite, leur vie quotidienne, leur idéal !

Eh bien, le Tertiaire est un chrétien, qui, une fois dans sa vie, mû par la grâce de Dieu, a regardé bien en face ce programme, ce pacte d'honneur signé avec l'Eternel, et qui a résolu de jurer, non de bouche, mais de cœur et de conduite, guerre à Satan, amour à Jésus-Christ.

" Je renonce, a-t-il dit, à Satan, à la cité de Satan, qui est le monde impie ; au camp de Satan, qui est celui du vice ; aux pompes de Satan, qui sont les mondanités coupables, ennemies du salut, occasions de péché ; aux œuvres de Satan, qui sont les souillures du crime, du blasphème, de l'impureté, du mal en un mot.

" Et je m'attache pour toujours à Jésus-Christ, à la cité de Dieu, qui est l'Eglise chrétienne, au camp de Jésus-Christ, qui est l'armée du vrai et du bien, commandée par le Pape ; aux œuvres de Jésus-Christ, qui sont la charité, l'humilité, la pénitence, l'abnégation de soi ; à l'esprit de Jésus-Christ, qui est un esprit de soumission à Dieu, de résignation à la croix. "

Voulant sincèrement s'attacher à Jésus-Christ pour toujours, ce chrétien logique a cherché où se trouvait Jésus-Christ, ce qui n'est pas très difficile à découvrir. Jésus-Christ, en effet, se survit en ce monde par son Eglise.

Des paroles lumineuses du divin Maître s'imposaient à son attention et allaient orienter sa vie : " Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme... Que celui qui veut se faire mon disciple prenne sa croix et qu'il me suive. Je suis la Voie, la Vérité et la Vie. Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie en lui. Simon, fils de Jean, tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; je te donnerai les clés du royaume des cieux. Pais mes agneaux, pais mes brebis, celui qui t'écoute m'écoute, celui qui te mé-

prise me méprise. Quiconque rougira de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père... -"

Là était la voie : Mais dans l'Eglise, ce chrétien convaincu trouvait Jésus vivant dans son Eucharistie, qui est sa chair vivante ; dans son Evangile, sa vivante parole ; dans le Pape, son vicaire vivant et infaillible. Mais de plus, il trouvait une institution qui synthétisait l'attachement à Jésus par une union plus intime à son Eglise, une dévotion plus ardente à la Sainte Eucharistie, une mise en œuvre plus logique de l'Evangile, un dévouement plus absolu au Pape, et qui fleurissait depuis des siècles, peuplant le ciel de saints : le Tiers-Ordre de Saint François.

Sa règle contient, en effet, la dévotion à l'Eucharistie qu'elle prescrit de recevoir souvent, et au moins mensuellement. Elle renferme encore la culture méthodique des vertus de l'Evangile. Enfin, les Papes, dans des documents innombrables et solennels, n'ont cessé de protéger et d'encourager instamment la diffusion de cette institut béni de Dieu. Notre chrétien logique pouvait-il hésiter davantage ? Pouvait-il résister à la voix de deux Conciles généraux. (Vienne en 1311, et Latran en 1512), à la voix de plus de soixante-dix Souverains Pontifes, qui se sont occupés du Tiers-Ordre pour le recommander, le défendre contre les attaques de la haine ou les préjugés, ou l'enrichir d'incomparables faveurs ? Plus de cent bulles pontificales ont été données à son occasion.

"Quiconque, dit Grégoire IX, aura la hardiesse de critiquer, d'attaquer ou de tourner en dérision le Tiers-Ordre de Saint François, encourra la malédiction de Dieu. Quiconque, sans désapprouver le Tiers-Ordre, ose néanmoins empêcher ou détourner quelqu'un d'y entrer, commet une faute grave parce qu'il empêche un grand bien et met un obstacle au profit spirituel d'une âme."

Plus près de nous, le grand pape Léon XIII a parlé avec plus de vigueur encore. On sait que ce pontife éminent avait appris à connaître le Tiers-Ordre peu de temps avant son avènement au siège de Saint-Pierre. Etant archevêque de Pérouse, et procédant à la visite canonique de son diocèse, il

ava
dist
cell
lui
Sair
sup
imp
D
Sain
mod
supp
"

gner
à ch
des
aux
se fa
vaille
de D

Léon

"F
aucun
siècle
de la

néteté

Saint

faut an

soit sa

Le

la Jeu

ment

conder

tiaire,

c'est pe

nous s

On

mal, P

avait remarqué que les paroisses les plus vivantes, les plus distinguées par l'esprit chrétien, le zèle et la piété, étaient celles où florissait une fraternité de Tertiaires. Ce fut pour lui un trait de lumière. Il entra lui-même, dans la milice de Saint François, et aussitôt après son élévation au Pontificat suprême, il s'occupa de donner une nouvelle et vigoureuse impulsion à la propagation du Tiers-Ordre de la Pénitence.

Dans trois Encycliques, il s'appliqua à mettre la règle de Saint François en harmonie avec les nécessités des temps modernes, à définir le rôle bienfaisant de cet institut, et à supplier les prêtres de le propager sans cesse.

“ Que ceux qui ont charge d'âmes, s'écriait le Pape, enseignent avec soin ce qu'il est, combien il est facilement accessible à chacun, quels grands privilèges lui sont attachés pour le salut des âmes, et combien d'avantages il promet aux particuliers et aux nations. Nous exhortons les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ. Travailler à répandre le Tiers-Ordre, c'est accomplir l'œuvre même de Dieu, l'œuvre même de Jésus-Christ. ”

Léon XIII dit encore aux prêtres (24 octobre 1897) :

“ Parlez, parlez avec un zèle ardent aux fidèles, et ne négligez aucune occasion de leur dire et redire de s'éloigner des voies du siècle et de s'approcher de plus en plus de Dieu par la pratique de la vie franciscaine. Ils y trouveront la pureté de la foi, l'honnêteté des mœurs, l'honneur de la famille, la paix et le salut. Saint François, par le Tiers-Ordre, a renouvelé son siècle ; il faut aussi que le nôtre, qui a tant de ressemblance avec le XIII^e siècle, soit sauvé par le même moyen. ”

Le 7 février 1882, recevant un groupe de jeunes gens de la Jeunesse Catholique, le Saint Père les exhortait expressément à se faire tous inscrire dans le Tiers-Ordre. Enfin, il a condensé l'expression de sa prédilection pour la milice tertiaire, dans cette formule fameuse : *“ J'ai la conviction que c'est par le Tiers-Ordre et la diffusion de l'esprit franciscain que nous sauverons le monde. ”*

On voit maintenant combien est simple et logique et normal, l'acte d'un catholique convaincu, qui s'empresse de ré-

pondre à ces appels si pressants de l'Eglise et du Vicaire de Jésus-Christ.

Combien il serait désirable que le très grand nombre des catholiques pratiquants, et non pas la minorité, se fit un devoir et un honneur de se ranger sans hésiter sous la bannière franciscaine, si puissamment recommandée par le Souverain Pasteur ! On verrait alors se reproduire le grand miracle du XIII^e siècle...

L. GALLOIS, du T.-O.

YHS



N ces jours... les hommes d'armes baillaient, et Dieu donnait la victoire. A la tête des troupes, la bonne Lorraine chevauchait. Aux plis de son drapeau, gage d'un triomphe certain, brillait le Nom de Jésus. Car le premier soin de Jeanne, quand on lui parla d'un étendard, fut d'y faire marquer les trois lettres *yhs* : ainsi avait-on coutume, à cette époque, d'écrire en abrégé le Saint Nom en dehors duquel, selon Saint Pierre, il n'est point de salut possible.

Or ce n'est pas un petit détail, édifiant mais négligeable, que le Nom de Jésus ait ainsi flotté devant nos armées. Je pense, bien à regret, sur de très actuelles leçons que cet exemple pourrait nous suggérer ; mais il faut voir au moins comment se manifeste par là l'influence, que je dirais volontiers décisive, de l'esprit franciscain sur l'apostolat de Jeanne d'Arc.

C'est bien en effet d'un apostolat qu'il s'agit. Nul ne s'aviserait de qualifier de politique la mission de la Pucelle. Si un ardent patriotisme inspire la Vierge Lorraine, si refaire une France puissante et glorieuse entre bien dans ses vues et dans celles de la Providence qui l'envoie, il faut pourtant reconnaître que le rôle de Jeanne fut surnaturel, non seulement

pa
me
à
no
l
la p
sur
de
des
de
l'ex
hér
qu'
cet
A
Fra
repe
bat
rong
vert
vrai
Su
ent
posai
cessi
au n
ceur
Chris
La
la dév
de di
Saint
doux
qu'à
meme
ques.
fut l'o

par le caractère miraculeux de sa vocation et de ses victoires, mais encore et surtout par les fins que Dieu avait assignées à son intervention décisive aux heures les plus critiques de notre histoire nationale.

Faire triompher la justice et le droit, par là faire régner la paix et la concorde, remettre en honneur la pureté des mœurs, surtout conserver l'Eglise de France dans la vérité inaltérable de la doctrine et dans l'attachement à l'Eglise de Rome, voilà des résultats moins immédiatement visibles, mais très réels, de sa mission, qui fut un apostolat. Et c'est pour cela qu'à l'exemple des grands apôtres de son siècle, Jeanne mit son héroïque entreprise sous la protection du Saint Nom de Jésus, qu'elle invoquait encore au moment où cette entreprise et cet apostolat recevaient la sanction du martyre.

A cette époque, en effet, un des plus glorieux fils de Saint François, Saint Bernardin de Sienne, parcourait presque sans repos l'Italie toute entière, rétablissant partout la paix, combattant avec autant de succès que d'éloquence les vices qui rongeaient la société d'alors, faisant refleurir sous ses pas les vertus chrétiennes. Toutes ces victoires, — car c'étaient de vraies victoires, — il les remportait par le Nom de Jésus.

Sur des planchettes, il faisait peindre au milieu d'un cercle entouré de rayons, les trois lettres triomphantes ; il les exposait à la vénération de ses auditeurs, organisait des processions, entonnait des cantiques, prêchait le salut apporté au monde par Dieu fait homme, enflammait ainsi tous les cœurs, réformait les abus et restaurait partout le règne du Christ.

La prédication de Saint Bernardin et son zèle à promouvoir la dévotion au Saint Nom de Jésus faisait revivre à deux siècles de distance les échos de la prédication du Bienheureux Père Saint François, sur les lèvres de qui le Nom de Jésus était doux comme le miel. On y trouva pourtant à redire : il fallut qu'à deux reprises le Pape se prononçât formellement et fermement en faveur de Bernardin et de ses procédés apostoliques. La persécution, comme toujours, eut du bon, puisqu'elle fut l'occasion d'un effort plus suivi et plus multiplié en fa-

veur de la dévotion au Nom de Jésus. Ordre fut donné de la propager partout.

A cette tâche, en France, s'appliquait avec succès le Frère Richard, le franciscain si populaire et si patriote, celui-là même qui fit ouvrir à Jeanne les portes de Troyes, et s'attacha dès lors à ses pas. A cette tâche s'appliquaient les autres Frères Mineurs, comme ceux de Neufchâteau, qui ne furent pas sans influence sur la formation et sur la mission de Jeanne. Et de même qu'elle voyait les campagnes pacifiques des prédicateurs populaires s'inaugurer par le triomphe du Nom de Jésus, elle voulut avoir, elle aussi, sur son étendard le signe tout-puissant. Il figurait aussi sur son anneau et sur chacune de ses lettres.

Ainsi par le caractère de sa mission, et par l'esprit dont elle est animée, et par sa confiance au nom de Jésus, Jeanne appartient sans conteste à l'école franciscaine du xve siècle ; pour être comprise, elle ne doit pas être séparée des Bernardin de Sienne, des Jean de Capistran, des Colette de Corbie.

Et cela doit nous la rendre doublement chère, à nous Tertiaires de langue française, cela doit aussi nous donner une leçon : celle précisément de nous attacher plus que jamais à notre Tiers-Ordre et de nous pénétrer pleinement de son esprit. Jeanne d'Arc n'apparaît pas au ciel troublé de la France du xve siècle, comme un phénomène inexplicable et sans attaches. L'héroïne qu'il s'est choisie, Dieu l'a préparée, de même qu'il a préparé la France à la comprendre et à la suivre. Or, historiquement, il est certain que la ferveur franciscaine se rallumant à cette époque fut pour beaucoup dans cette préparation des admirables œuvres de Dieu.

Comme aux jours de Jeanne, un magnifique réveil s'était fait sentir parmi nos Frères de France. Une floraison d'œuvres splendides germaît sur le vieux sol de la Mère-Patrie. Cet élan n'est sans doute pas étranger au retour du peuple vers le Dieu de Jeanne, vers le Christ qui aime les Francs. Que comme aux jours sombres du Moyen-Age, le Nom de Jésus leur donne la victoire !

FR. GREG., du T.-O.

né de

Frère
lui-là
tacha
autres
urent
anne.
s pré-
m de
signe
acune

it elle
ppar-
pour
in de

nous
onner
e ja-
it de
lé de
liqué
pré-
re et
veur
coup

était
ivres
Cet
vers
Que
lésus



L'OBOLE DE LA VEUVE

A. EIDA



no
êtr
n'e
rag
dév
la
M
anc
tair
lou
le s
"
offr
met
le d
autr
fran
tout
Il
loué
fait
péni
Quel
être
quel
vre
notre
dessu
Est-c

L'obole de la veuve

A. EIDA

L'OBOLE DE LA VEUVE



U'ELLE SOIT l'illustration d'un geste déjà accompli, ou une invitation à renouveler le trait évangélique, notre gravure est d'une grande actualité. Elle représente un fait qui est tellement du patrimoine chrétien que le plus petit enfant parmi nous ou la plus humble femme l'a médité, renouvelé peut-être dans quelque circonstance de sa vie : car toute charité n'est pas de pain, et celui qui donne un sourire et un encouragement, à l'heure où il a le cœur broyé par la peine et l'âme dévorée par l'angoisse, donne aussi de son indigence, comme la veuve du Saint Evangile.

Mais il nous est toujours doux de revenir sur ces choses anciennes et toujours nouvelles. Peut-être sera-t-il salutaire à quelqu'un de nos lecteurs de relire en ce temps douloureux où les pauvres sont plus nombreux que les riches, le simple récit de Saint Luc, (au chapitre XXI).

“ Jésus levant les yeux vit les riches qui mettaient leur offrande dans le tronc. Il vit aussi une veuve indigente qui mettait deux petites pièces de monnaie et il dit : “ Je vous le dis en vérité : cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres : car tous ceux-là ont donné de leur superflu en offrande à Dieu ; et cette femme a donné de son indigence : tout ce qu'elle avait pour vivre. ”

Il est plus que probable que jamais l'humble veuve qu'avait louée le divin Maître ne connut en cette vie l'éloge qu'il avait fait d'elle. La voyez-vous entrer au ciel après sa longue et pénible vie, reconnue et fêtée par tous les élus ! Quelle joie ! Quel enivrement ! Quelle récompense ! Et cette félicité peut être la nôtre ! Ah ! N'ayons pas peur de prendre *sur le vif* quelque chose qui nous coûte pour en faire profiter plus pauvre que nous. Est-ce faire l'aumône que donner sans que notre don nous prive ? Est-ce vraiment aimer Dieu par-dessus toute chose que ne jamais sentir le poids de cet amour ? Est-ce aimer le prochain comme Jésus nous a aimés que ne



rien lui donner de nous-mêmes, mais seulement de notre superflu ? Ni Saint Jean, ni Saint Jacques, qui avaient été à l'école du Maître ne l'ont pensé. Sachons nous priver pour faire l'aumône : N'est-ce point à Dieu que nous prêtons, et ne nous sera-t-il pas un magnifique débiteur, à l'heure de la reddition des comptes ? V.-M.

CE QUI SE FAIT AILLEURS

LA FÊTE DES ROIS

La vraie charité a des délicatesses qui montrent à tout instant son origine divine.

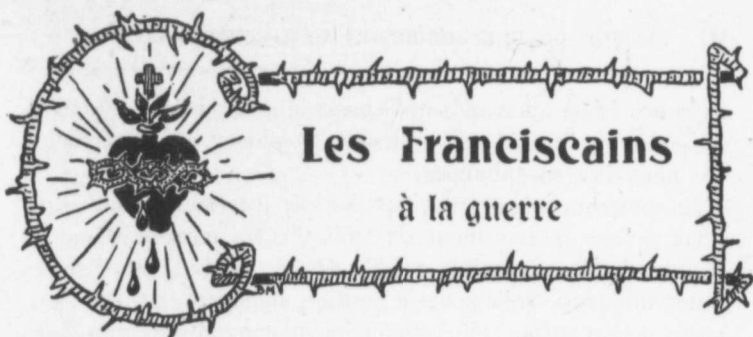
On connaît l'œuvre admirable des Vieillards délaissés qui permet aux Tertiaires du Puy — et surtout aux jeunes — de déployer un si beau dévouement. Or, ces âmes vraiment franciscaines n'ont pas voulu se contenter de porter régulièrement leur obole et leurs services, aussi affectueux qu'empressés, à leurs protégés, dans leur réduit de fortune. Le 11 janvier, elles les ont convoqués dans la maison du Tiers-Ordre ; et là, dans la grande salle, ornée avec un goût exquis, elles leur ont servi un festin, comme à des rois. De fait, on était au lendemain de l'Épiphanie, et le traditionnel gâteau n'a pas manqué. Il a fait un roi et trois reines qui ont reçu chacun 5 francs comme don de joyeux avènement. Puis, après les avoir régalez, on les a divertis par une petite comédie. Eux-mêmes, devenus acteurs, ont exécuté : celui-ci un Noël patois, celui-là un cantique à la Vierge.

Dire la joie de ces bons vieillards n'est pas possible. L'un d'eux remerciait Dieu de l'avoir laissé vivre 80 ans, pour lui réserver pareil festin. Ils étaient 31 présents. et les absents n'ont pas été oubliés.

Et les organisateurs de la fête ont goûté, une fois de plus et d'une manière bien intime, la joie d'avoir mis du bonheur dans de pauvres cœurs à qui la vie ne l'a donné qu'avec mesure.



mer
lon
pay
N
frat
tons
men
Hen
ils n
dans
Gabi
ment
qu'u
resta
verno
des
P. L
d'am
que
épisc
Père
de co
l'apos
de se



COMME tous les autres, faisant simplement ce qu'ils considéraient être leur devoir dans les circonstances, les Franciscains Français sont partis prendre à l'armée leur poste d'honneur et de dévouement. De Belgique, de Hollande, d'Italie et du Canada, selon que l'obéissance les avait localisés, ils sont rentrés au pays profané par l'invasion.

Nous n'avons pas d'eux, ni de tous, les nouvelles que notre fraternelle affection désirerait. De plusieurs même nous restons sans nouvelles depuis le jour de la mobilisation, notamment de deux Pères connus au Canada, les PP. Cyprien et Henri. Sans doute, gardés par le Bon Dieu comme les autres, ils nous feront savoir quelque jour qu'ils sont sains et saufs, dans quelque forteresse d'Allemagne. Il en fut ainsi des PP. Gabriel et Léon-Pascal. Au sujet de ce dernier particulièrement notre ignorance fut longue. Un jour, on apprit à Rome qu'un Franciscain Français était captif à Munster. Son nom restait inconnu. Il était d'ailleurs en bonnes mains, le gouvernement allemand ayant chargé nos Pères du soin spirituel des prisonniers. Plus tard, on sut que ce Père était notre P. Léon-Pascal ; mais on sut en même temps quelle grandeur d'âme le dirigeait : l'Archevêque de Munster ayant obtenu que les prêtres prisonniers fussent cantonnés au Séminaire épiscopal et soustraits à la promiscuité de la captivité, notre Père demanda l'autorisation de rester parmi les soldats afin de continuer au milieu d'eux le ministère de consolation et l'apostolat qu'il avait commencé. D'ailleurs, il a la facilité de se rendre chaque dimanche dans notre couvent, et c'est

avec nos Pères allemands qu'il passa le jour de Saint François.

Le R. P. Gabriel est lui-même prisonnier en Westphalie ; ses nouvelles sont bonnes.

La plupart de nos religieux sont en service à l'intérieur ; nous savons positivement de trois d'entre eux qu'ils ont la facilité de dire la sainte messe chaque matin ; et d'autres sont sans doute également en position de la dire. Le P. Denis, parti d'Edmonton, est commissionné comme interprète auprès des troupes anglaises. Les PP. Marie-Joseph, Théophile, Arthur, Aurélien seraient infirmiers ou ambulanciers.

Le P. Bernardin écrit de Béziers une lettre pleine d'entrain. Il cumule les fonctions d'infirmier et d'aumônier, et parle du réconfortant spectacle que présente le courage de tous ces blessés qui portent ostensiblement un scapulaire ou une médaille, qui écoutent avec attention ses petits sermons du dimanche, chantent à plein cœur des cantiques au Sacré-Cœur ou à la T. S. Vierge. Plusieurs communient chaque jour. Le cher Père a la consolation de revêtir le matin son froc de bure pour célébrer la sainte messe à laquelle beaucoup des plus valides assistent. Le dimanche est solennellement observé.

Les autres rapportent bien des traits de courage et de piété accomplis sous leurs yeux, et nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage. Sans doute, tous les journaux sont remplis des mêmes choses, mais il semble qu'il y a dans ce que nous disent les nôtres plus de vie et de vérité.

Enfin, il est assez difficile de donner la position exacte de chacun. Aujourd'hui ici, demain les nécessités de la guerre les auront entraînés ailleurs. Lorsqu'il nous écrivit la dernière fois, le R. P. Maurice Bertin, qui, nous l'avons annoncé, a été appelé par le Rme Père Général, de la Mission du Japon à celle du Maroc, se trouvait dans un port de France, occupé à instruire des recrues de la marine qu'il devait ensuite conduire au front. Peut-être est-il parti maintenant. Nous devons prier pour tous ces chers soldats, mais nous ne pouvons douter que la protection de Dieu ne soit sur eux bien visiblement. On pourra le voir dans les lettres suivantes, écrites

par l'un de nos étudiants parti de Québec en août.

Pour le présenter à nos lecteurs, nous nous contenterons de rapporter ces quelques lignes parues dans la CROIX du 3 octobre dernier, sous ce titre : UN FRANCISCAIN PORTE-DRAPEAU.

“ Le 18^e régiment d'infanterie de Pau, qui a été dernièrement cité à l'ordre de l'armée, a pour porte-drapeau un Franciscain, le R. P. Gonzalve de Bellaing. Ce jeune religieux, arrivé en septembre de son exil du Canada pour se battre, a eu une si belle conduite à la tête de la section qu'il commandait, aux premières batailles où il a pris part, que son colonel, après l'avoir cité à l'ordre du jour du régiment, lui a confié le poste d'honneur de porte-drapeau.

“ Inutile d'ajouter combien les braves soldats béarnais, qui composent le 18^e et qui sont presque tous d'excellents catholiques, sont fiers de leur porte-drapeau ! ”

Voici maintenant quelques passages de lettres que le vaillant sergent adressait peu après à l'un de ses maîtres de Québec :

“ Je profite d'une accalmie... relative, — puisque le canon tonne et que le village d'où je vous écris est bombardé par les obus teutons, — pour vous donner un peu plus longuement de mes nouvelles, vous priant de vouloir bien les transmettre à mes chers frères étudiants, avec lesquels je reste uni de cœur, de pensée et de prière.

Comme je vous l'annonçais dans ma dernière carte, déjà vieille d'une semaine, le colonel du Régiment m'a pris comme porte-drapeau, à la suite d'une petite affaire, où, paraît-il, je m'étais montré courageux en allant ramasser, sous les balles, un pauvre blessé, qui, d'ailleurs, en est mort, après avoir reçu une absolution, sous condition, d'un bon P. Bénédictin, soldat à ma compagnie. La vérité est, que le lieutenant porte-drapeau, ayant été rappelé à sa compagnie, il fallait le remplacer et que mon titre de religieux arrivé du Canada, n'a pas été étranger à cette nomination... Car je dois vous dire que tous ici, croyants ou incroyants, admirent beaucoup le dévouement, vraiment admirable (ceci je puis le dire, n'en étant pas hélas !) de nos prêtres-soldats ou aumôniers. Plusieurs

sont déjà tombés au champ d'honneur ; hier encore, dans notre section, deux sont morts glorieusement, auxquels j'avais eu le bonheur de servir la messe (leur dernière messe), avant-hier dimanche...

Ce jour-là, en effet, depuis 4 heures, les messes se succédaient dans la petite église, bombardée par les vandales criminels que vous connaissez. Et à dix heures *tout* le régiment, le Colonel (qui est protestant) en tête, assistait au Saint Sacrifice, offert par l'aumônier de la division, vicaire à St Germain des Prés, à Paris ; après l'Évangile, ce même aumônier prononça une vibrante et émouvante allocution sur la beauté, la nécessité et les fruits du Sacrifice, et vous devinez les applications qu'il en fit ; tout le monde était bien ému et bien des paupières humides, qui depuis (car la journée d'hier a été bien meurtrière pour nous), se sont fermées pour toujours. Après le discours, le *Credo*, entonné par un prêtre-soldat, fut repris par ces milliers de cœurs (c'étaient bien les cœurs qui chantaient) battant à l'unisson et pour finir, l'on chanta avec la même conviction : " Pitié, mon Dieu..." Vous voyez, mon bien cher Père, que le bon Dieu nous ménage bien des grâces : Sainte Messe, Sainte Communion, au moins tous les huit jours, plusieurs fois même par semaine. J'ai été particulièrement heureux d'être ainsi privilégié, comme vous pouvez le croire, le 4 octobre ; ce jour-là, plus que jamais, j'ai vécu près de vous et de tous mes chers frères par la pensée, et j'ai là conviction que toutes vos bonnes prières m'ont valu et me vaudront encore une protection toute particulière de la Reine des Mineurs et de N. S. Père ; soyez bien assurés, d'ailleurs, que chaque jour, à la Sainte Communion, à la Sainte Messe, lorsque c'est possible, et au moins à la récitation de la couronne que je n'omettrai jamais, — je suis bien uni avec vous, demandant au Ciel de vous rendre à tous et à chacun, en bénédictions des plus abondantes, ce que vous voulez bien faire pour moi, pour nous, devrais-je dire, — car je suis bien persuadé que vous priez pour tous les braves gens si intéressants, et si bons, dans le fond, qui soutiennent une lutte héroïque, puis-je

—
dir
ap
lor
te,
de
qu
rat
jou
dre
avz
dro
que
celz
alle
et
c'es
bra
je l
nut
A
qui
à la
se s
cher
qu'c
cett
"
tons
mair
vrai-
à D
chen
des
cain
te, u
mais

dire, tellement elle est horrible par bien des côtés.

Un trait, en passant : Hier au soir, à la tombée de la nuit, après une bataille acharnée (je ne puis pas vous en dire plus long de la bataille, à cause de la censure) je croise sur la route, où les obus pleuvaient, où les balles sifflaient, un "rescapé" de la bataille, ancien soldat des compagnies de discipline que je connaissais pour n'avoir, d'après ses propres déclarations, aucun sentiment religieux, (bien qu'il ait été toujours très convenable avec moi qui l'avais eu sous mes ordres). Dès qu'il m'aperçoit, il me tend la main gauche, — il avait trois balles dans le bras droit, cassé en plusieurs endroits — et il me dit textuellement : "Vous savez, sergent, que je n'étais pas catholique, je m'étais toujours *foutu* de tout cela ; eh ! bien, tout à l'heure, quand j'ai vu qu'il fallait y aller, que tout était perdu, j'ai récité un acte de *contrition* et un *Souvenez-vous* à la Vierge... et si je suis ici, je sais que c'est à cela que je le dois..." J'en pleurais, je l'aurais embrassé ; je lui ai serré la main avec une sorte de frénésie, et je lui ai dit : "Eh bien ! maintenant, rappelle-toi cette minute." Il est parti, les larmes aux yeux, rejoindre l'ambulance.

Ah ! oui, mon bien cher Père, si tous ceux qui voient et qui reviendront, se rappelaient, nous aurions une autre France, à la fin de cette horrible guerre. Mais j'ai confiance qu'ils se souviendront et que le Dieu des armées, qui frappe notre cher pays, dans ce qu'il a de plus beau, dans cette jeunesse qu'on voulait lui ravir, règnera de nouveau en Maître sur cette noble Terre que la crainte aura fait revenir à l'amour..."

"On vient de m'avertir que dans deux heures, nous partons ou pour mieux dire nous revenons en 1ère ligne. Demain, donc, cette nuit peut-être, nous nous battons. Devrai-je déployer le drapeau ? Je n'en sais rien, mais, grâce à Dieu, j'ai bon courage ; je porte dans une poche de ma chemise, sur mon cœur, une relique de la Vraie Croix, la Règle des Frères Mineurs et mon Crucifix de la couronne franciscaine, et surtout je porte au cœur, avec la foi la plus robuste, une invincible espérance... Tout cela, je le dois à Dieu, mais aussi, et dans une large mesure à vos bonnes prières sur

lesquelles je compte plus que jamais, et encore aux bons exemples et à l'édification que vous, mon bien cher Père et mes bien-aimés frères, m'avez prodigués durant mon passage dans ce cher couvent de Québec où je vis continuellement, même sous le feu de l'ennemi. Que Dieu me donne donc le courage nécessaire pour accomplir mon devoir jusqu'au bout, comme vous l'accompliriez vous-même, en chrétien et en religieux... Et puis, que je retourne prendre ma place au milieu de vous, comme porte-drapeau de cet étendard de la Croix le seul vraiment glorieux, dont les fils de Saint François sont les chevaliers et les gardiens les plus vaillants. — Mais quand se fera ce retour ? Quand verrons-nous la fin de cette abominable guerre, de cette boucherie ? C'est le secret de Dieu."

H.....

"Je profite d'une nouvelle occasion qui m'est fournie, en la personne d'un brave et aimable aumônier militaire qui a quelque facilité de mettre les lettres à la poste, pour essayer encore de nouveau de vous envoyer de mes nouvelles.

Grâces à Dieu, la semaine qui vient de s'écouler, si elle a été meurtrière autour de moi, m'a vu encore échapper providentiellement, et par deux fois, sinon aux balles, du moins aux obus plus terribles encore des Barbares, qui nous bombardent nuit et jour. Nous sommes réduits à coucher dans des caves, lorsque nous en trouvons de libres ; mais rassurez-vous, ce sont des caves vides ; et ne l'eussent-elles pas été au début, que les "boches" étant passés avant nous, elles le seraient devenues comme par enchantement !... Pour essayer de fixer un peu vos idées, je crois l'occasion bonne pour vous dire que mon régiment fait partie de la 5^{ème} armée (L'armée du Nord-Est) et que nous sommes actuellement dans le département de l'Aisne sur des positions que nous devons tenir et que nous tiendrons coûte que coûte, face aux Alboches retranchés solidement sur le fameux plateau de Craonne.

Comme je vous le disais dans ma dernière lettre, je suis

vra
j'ai
cial
heu
vir
de
nou
tris
à I
fois
Sér
en
pos
Pèr
ne
Cè
d'o
Pal
cet
ne
qui
qu
bor
sen
l
bie
riei
tré
l
ma
du
ne
le
la

vraiment privilégié au point de vue religieux ; ainsi, hier, j'ai encore pu assister à deux messes, dont l'une était spécialement réservée aux militaires, j'ai également eu le bonheur de faire la Sainte Communion et aujourd'hui, de servir la messe à laquelle j'ai communié ; demain, sauf alerte de nuit, j'aurai encore ce bonheur et il en sera ainsi tant que nous cantonnerons dans ces pauvres villages de l'Aisne, bien tristes et désolés je vous assure, mais encore pourvus, grâce à Dieu, de leur église, petite, pauvre, abandonnée même parfois, (mais n'étaient-ce pas les plus chères au cœur de Notre Séraphique Père) et puis, comme Dieu y paraît plus grand, en ces moments surtout ! Celle d'ici (Beaurieux, Aisne) possède une statue bien franciscaine de Notre Séraphique Père... et, lui faisant pendant, une — non moins franciscaine — de Saint Antoine ; elles encadrent l'autel du Sacré-Cœur, muni d'un superbe vitrail, aujourd'hui criblé d'éclats d'obus. Ce vitrail est la reproduction de l'apparition de Paray-le-Monial. Eh ! bien, mon cher Père, j'ai passé là, cette après-midi, quelques minutes inoubliables et vous ne pouvez vous figurer comme je m'y sentais fort et tranquille au milieu de la mitraille... C'est, d'ailleurs, la réflexion que me faisait hier un de mes excellents amis que j'ai eu le bonheur de retrouver sur le champ de bataille (malheureusement pas à mon régiment)...

Mais pourquoi insister, mon cher Père ! vous savez aussi bien que moi que lorsque l'on a Dieu avec soi, on ne craint rien, et vraiment, depuis mon départ de Pau, Dieu m'a montré ostensiblement qu'Il me protégeait tout spécialement."

Nous recommandons aux prières de tous nos lecteurs, mais plus spécialement encore à celles de nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre, ces chères existences si menacées ! Qu'il ne cessent pas de prier pour leurs Pères et leurs Frères dans le danger. Au jour des suprêmes justices, chacun recevra la récompense de son amour et de sa charité.

Les Clarisses d'Arras



Nos Pères et Frères du Premier Ordre ne sont pas seuls à souffrir de l'horrible conflit qui déssole le nord de la France et la Belgique. Cette région était très peuplée de couvents : nos Sœurs Clarisses y avaient plusieurs monastères, communautés françaises ou belges, sur lesquelles la trombe de fer et de feu a passé !

Et toutefois, Celui qui disait à la Mère, lorsque les bandes sarrazines assiégeaient Saint-Damien : "*Je vous garderai toujours !*" n'a pas cessé de protéger les Filles. D'Arras, le T. R. P. Colombar recevait la lettre suivante que tous liront avec intérêt et édification :

"Nous nous empressons de venir satisfaire l'intérêt paternel que vous nous portez en vous donnant tous les détails que nous vous avons promis. C'est le 7 octobre vers midi qu'a com-

mencé le bombardement. La chapelle extérieure surtout est très endommagée : une bombe a percé le mur, brisé tous les vitraux à l'exception de deux. Le tabernacle était resté intact au milieu des ruines : pas un chandelier, pas une fleur n'avait bougé. L'habitation de nos Sœurs tourières est très atteinte. Notre chapelle intérieure n'a pas grand chose, mais le clocher est tombé, la charpente et le toit seront à recons-

—
tr
re

de
rai
No
sa
ces
on
for
da
il f
fir
sig
tué
est

A

lati
la
jou

I

pru
eus

cor

nou

le

touj

heu

cave

letr

Q

nous

afin

grâce

Le

sous

M

truire. Nous n'avons aucune inquiétude pour trouver des ressources, nos bienfaiteurs y ont déjà pensé.

Malgré ces ruines matérielles, nous avons bien des actions de grâces à rendre au Bon Dieu, car plus d'une de nous aurait dû trouver la mort au milieu de cette scène terrible. Nous, qui ne nous doutions d'aucun danger, il a fallu nous sauver tandis que les obus tombaient ! Jugez de la force de ces engins de guerre : ils ont dépavé les grès de la cour, les ont lancés dans les portes et fait sauter jusque sur la plate-forme de la cuisine ! La charpente de la chapelle a volé jusque dans les cellules des novices ! Au milieu de cette bourrasque, il fallut porter et entraîner à la cave des Sœurs âgées ou infirmes qui ne le pouvaient faire toutes seules : à un rien insignifiant, à quelques secondes près, celle-ci, celle-là, était tuée ! Enfin, c'est bien le cas de dire que ce que Dieu garde est bien gardé !

Au milieu de nos peines, nous ne fîmes pas sans consolations : M. l'Aumônier a emporté le Saint Sacrement dans la cave et là nous avons eu la Sainte Messe presque tous les jours, du 7 au 18 octobre.

Le lendemain, 8 octobre, on croyait tout perdu et on crut prudent de consommer les Saintes Espèces. Quoique nous eussions eu le bonheur de communier le matin, on nous accorda cette faveur une seconde fois en viatique, sans que nous fussions à jeun : après quoi nous fîmes toutes ensemble le sacrifice de notre vie. Depuis ce temps, nous sommes toujours en alerte, jour et nuit. On est couchée depuis une heure à la cellule, qu'il faut se lever pour se sauver à la cave. Aussi vous pardonneriez, R. Père, le décousu de cette lettre ; nous sommes à bout d'émotions.

Qu'en sera-t-il de l'avenir ? C'est le secret de Dieu ; mais nous prions et espérons. "O mon Dieu ! hâtez la délivrance afin que bientôt nous puissions vous louer dans l'action de grâces !"

La ville est très éprouvée. Des rues entières ont disparu sous les décombres et l'incendie.

Mgr l'Evêque et M. le Supérieur du Grand Séminaire ont

été très dévoués pour nous pendant ces jours terribles et ont multiplié leurs visites au monastère pour fortifier et ranimer les courages, ce dont nous avons grand besoin ! Nous leur garderons une grande reconnaissance de leur dévouement... ”

La lettre se continue sur des détails intimes qui montrent combien ces saintes filles sont confiantes en Dieu et fidèles, dans ces horribles conjonctures à leur sainte Règle et à leurs observances. Et cette confiance, cette fidélité ne semblent pas moins admirables que la protection dont le Bon Dieu les a couvertes ; il y a là de l'héroïsme, disons mieux, de la vraie sainteté qui s'ignore !

Depuis que cette lettre a été écrite, Arras a été bombardé une seconde fois. Puisse Notre-Seigneur s'être contenté une fois encore de la bonne volonté de ses fidèles épouses, et les protéger ainsi que toutes leurs Sœurs !

Si ... facilement réalisable ! ...



Si les efforts de votre *Revue* pour vous intéresser et vous édifier ne sont pas restés inutiles ; si elle a pu contribuer à vous rendre moins lourde la croix de chaque jour ; si elle vous a aidés à devenir meilleurs chrétiens et plus parfaits tertiaires...

Si elle vous a parfois apporté la lumière, la force, la consolation, la paix, l'amour de la volonté du bon Dieu, dans ses 54 pages bien pleines...

Si quelques lignes de la *Doctrine Spirituelle*, si quelque bon exemple de la *Chronique*, si quelque trait d'édification ou de secours venu d'un Saint du ciel ou d'un juste de cette terre vous ont encouragés, éclairés, touchés...

Si en un mot vous l'avez trouvée bonne et pieuse et utile, votre *Revue*, chers lecteurs, pourquoi ne la feriez-vous pas :

co
pa
éd
se

co
po
ab
N'
de
teu
ref
l
fus
fiés
ce
En
vea
Ter
con

vrées
rayon
était
de sa

connaître et lire et aimer ? Pourquoi ne lui procureriez-vous pas au prix d'un petit sacrifice quelques amis nouveaux qu'elle édifierait à leur tour et dont le concours lui permettrait de se rendre de plus en plus aimable et intéressante ?

Grâces à Dieu ! Depuis 31 ans qu'elle existe, la *Revue* n'a compté que des amis fidèles ; la mort seule vient lui fermer les portes qui se sont une fois ouvertes à elle. Le nombre de ses abonnés a constamment, quoique modestement, augmenté. N'est-ce pas une preuve qu'elle accomplit son œuvre au gré de tous ? N'est-ce pas une assurance pour ceux de nos lecteurs qui voudront travailler à sa diffusion, qu'on ne leur reprochera pas ensuite leurs instances ?

Dans le monde entier, il se fait un grand effort pour la diffusion de la bonne lecture. Chers lecteurs que la *Revue* a édifiés, consolés, encouragés, éclairés, intéressés, entrez dans ce mouvement, propagez votre *Revue*, aidez à sa diffusion. En cette année 1915, efforcez-vous de lui recruter de nouveaux amis. *Pourquoi n'abonneriez-vous pas à vos frais un Tertiaire pauvre ?* Voilà un souhait qu'il vous est facile d'accomplir.

Chronique franciscaine

DANS NOS COUVENTS

MONTRÉAL : VÊTURES

A la veille de la fête de l'Immaculée-Conception, la glorieuse patronne de l'Ordre Franciscain et comme bouquet offert à l'occasion du 60ème anniversaire de la proclamation du dogme, notre noviciat voyait deux nouveaux membres revêtir les livrées séraphiques. L'un était un jeune prêtre de Québec, encore tout rayonnant des grâces de son ordination, l'abbé Alphonse Trudel; l'autre était un de nos frères Oblats, qui ayant heureusement terminé le temps de sa première probation, recevait l'habit du Premier Ordre.

La cérémonie eut lieu à l'issue des vêpres solennelles. Le T. R. P. Ange-Marie y prononça une délicate allocution de circonstance pour souhaiter la bienvenue aux deux recrues de la grande Famille et leur offrir les vœux de persévérance qu'elle forme pour eux.

FRATERNITE SAINT-LOUIS ROI

La retraite des Frères de cette fraternité leur a été donnée à l'occasion de la sainte visite par leur nouveau Père Directeur, le R. P. Jean-Joseph, du 18 au 25 octobre. A peine de répéter qui se dit chaque année de la fidélité, de la ferveur et de la générosité de nos chers Frères, rien de particulier n'est à signaler de ces jours de grâces. Notons pourtant une quinzaine de prises d'habit venant grossir le chiffre déjà respectable de cette vaillante Fraternité de l'Est. (1)

NOUVELLES DES FRATERNITES

Le R. P. Viateur, du couvent de Québec a fait la visite canonique de la Fraternité de SAINTE-JULIE DE SOMMERSET (Co. Mégantic) du 29 septembre au 1er octobre et celle des deux Fraternités de Saint-Raymond de Portneuf du 30 octobre au 2 novembre. A SAINTE-JULIE, il n'y eut qu'une prise d'habit et 6 professions. Le recrutement y semble difficile. Pourquoi ? Par contre à SAINT-RAYMOND, le Visiteur a fait environ trente vêtements et soixante professions. D'ailleurs à Sainte-Julie comme à Saint-Raymond, les Tertiaires sont fervents et attachés à leur sainte Règle.

Le R. P. Matthieu, du couvent de Montréal, visita les Fraternités de LACHINE, les 11, 12 et 13 octobre. Durant trois jours, au rapport de la Sœur Secrétaire, ses instructions pratiques visèrent à faire des Sœurs les parfaites imitatrices de N. P. S. François. Aussi à la clôture, 25 postulantes vinrent-elles grossir les rangs des Tertiaires de la Paroisse des Saints-Anges et 11 novices firent leur profession.

Le R. P. Pierre du couvent de Montréal, passa les 18, 19, 20 et 21 octobre au milieu des Tertiaires de L'ACADIE, et comme toute la paroisse fut invitée à assister aux assemblées, la visite se termina par la vêture de 40 membres et une profession.

De plus les Discrétoires arrivés au terme de leur office furent renouvelés. Le R. P. Visiteur se montra fort satisfait des résultats de son passage.

Le R. P. Grégoire, du couvent de Québec, fut le Visiteur de la Fraternité de SAINTE-FOY, du 29 novembre au 1er décembre ; 4 vêtements et 34 professions. Comme en plusieurs autres paroisses où le Tiers-Ordre est en

(1) Par suite d'un involontaire retard cette notice ne nous a été remise qu'en décembre. N. de la D.

hon
teri
F
Ma
Mil

L
don
nots
Riv
tats

nité
O. F
ter
M.
de l
pour
céda
adm

La
sur
bonh
term

La
reme
le m
l'ave

D
visité
Fall-
Voici

Dè
Louis
bleme
bre) e
dire q
et qu'
ternité
par la
Dai
même

honneur, peu de personnes arrivent à l'âge requis sans entrer dans la Fraternité. Le Discretoire est ainsi composé :

Présidente : Mde Rémy Beaulieu ; Assistante : Mde Siméon Drolet ;
Maitresse des novices : Mde Nap. Robitaille ; Secrétaire-trésorière,
Mlle Georgianna Belleau ; Infirmière : Mde Vve Louis Légaré.

AUX ÉTATS-UNIS

LE R. P. Amé, du couvent de Saint-François Solano de Montréal, est retourné aux Etats-Unis visiter quelques-unes des Fraternités dont il fut autrefois l'infatigable Visiteur et l'organisateur. Il est passé notamment à NOTRE-DAME DE LOURDES et à SAINT-MATHIEU, de Fall-River (Mass) et à MANVILLE (R. I.). Nous avons déjà donné les résultats de son passage à Notre-Dame de Lourdes. De Manville on nous écrit :

Le 25 courant, la réunion mensuelle du Discretoire et de la Fraternité Sainte-Elisabeth de cette paroisse a été présidée par le R. P. Amé. O. F. M., que nous avons l'honneur d'avoir au milieu de nous pour visiter notre Fraternité. Il était accompagné de notre directeur, le Rév. M. E. Olivier. Après avoir pris les informations nécessaires sur l'état de la Fraternité, ce bon Père donna des conseils pratiques aux discrètes pour le parfait fonctionnement et le progrès de la Fraternité. On procéda ensuite à l'examen de neuf postulantes et de deux novices qui furent admises : les premières, à la vêtue, les secondes, à la profession.

Le Père passa trois jours avec nous et fit chaque soir une instruction sur le Tiers-Ordre. Ce furent trois jour de sanctification et de bonheur pour tous les membres de la Fraternité. Ce Triduum se termina par une splendide cérémonie de vêtue et de profession.

La Fraternité Sainte-Élisabeth de Manville, R. I., offre ses plus sincères remerciements au R. P. Amé pour le bien qu'il a fait à ses membres durant le magnifique mais trop court Triduum qu'il leur a prêché, espérant qu'à l'avenir elle aura chaque année le même bonheur. A l'année prochaine !

D'autre part, le R. P. Hilarion, du même couvent a fait cette année la visite des deux Fraternités Franciscaines que la Paroisse Sainte-Anne de Fall-River voit fleurir sous la direction éclairée des RR. PP. Dominicains. Voici ce qu'à la date du 30 novembre en écrivait la Secrétaire :

Dès le premier jour de la retraite prêchée aux Fraternités de Saint-Louis et de l'Immaculée Conception (25 octobre) l'assistance fut remarquablement nombreuse. Cependant chaque soir jusqu'à la clôture (1er novembre) elle ne fit que croître en nombre et en ferveur. Tous nous pouvons dire que la parole du R. P. Hilarion a été visiblement bénie du Bon Dieu et qu'elle a fait un bien considérable parmi nous. De plus nos deux Fraternités ont été très augmentées, tant par la profession du 30 octobre que par la nombreuse prise d'habit du 1er novembre.

Daigne N. P. S. François affermir le bien dans nos cœurs et donner lui-même à son digne Fils la récompense du zèle qu'il a déployé parmi nous.

Au Collège Séraphique

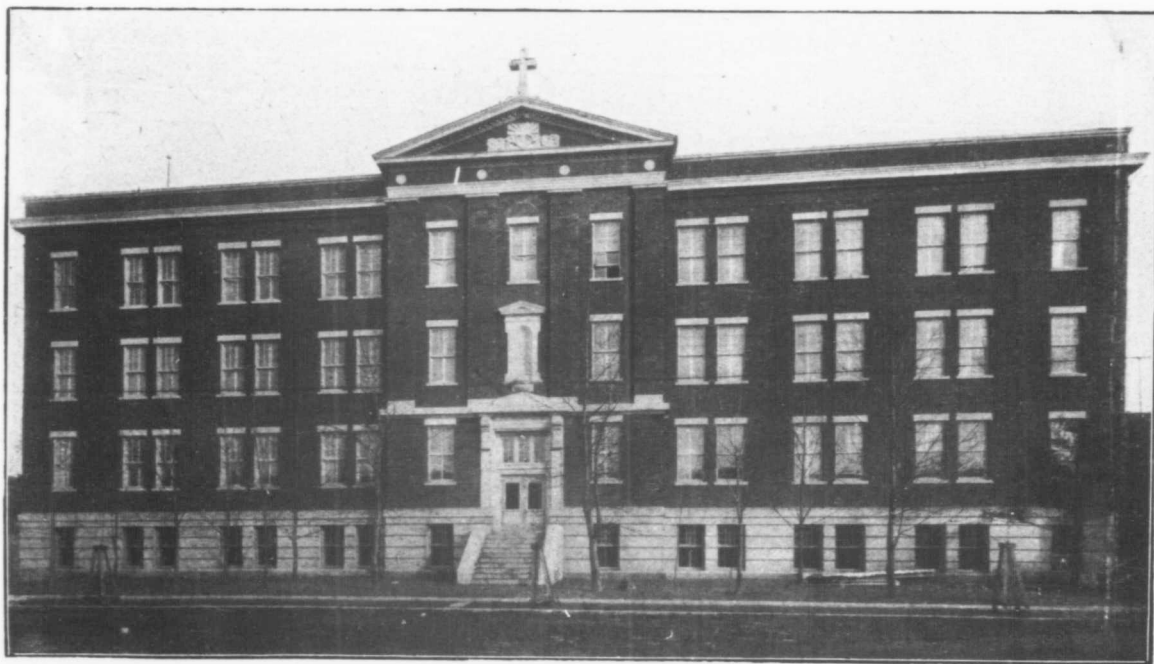


Le superbe édifice dont la *Revue* présente l'image à ses Lecteurs est, malgré ses dimensions, un berceau : il est réservé aux Benjamins du Collège Séraphique. Déjà, il y a trois ans, les demandes d'admissions toujours de plus en plus nombreuses avaient nécessité la fondation d'une succursale au Collège Séraphique de Montréal. L'ancien Commissariat de Terre-Sainte, des

Trois-Rivières fut aménagé pour cette fin. Mais quelque chose de définitif s'imposait : on a cru le trouver dans le Collège actuel.

Ce fut vers la mi-novembre que nous y sommes entrés, chassés par le froid des greniers que nous habitions dans l'ancien Collège. Le 21, fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge, et fête patronale des Collèges Séraphiques, fut célébrée la première messe, chantée par le R. P. Directeur. Le 8 décembre, vint la bénédiction du Collège. Monseigneur Cloutier, bon pour nous comme un Père des âmes, a d'abord béni la chapelle, puis, précédé des Séraphiques et des Pères, il a aspergé d'eau sainte les diverses pièces de l'édifice. Une touchante allocution du Vénérable Prélat a dignement couronné cette fête tout intime.

Mais pourquoi parler de fête ? Notre existence dans cette nouvelle maison n'est-elle pas une fête continue ? L'air, la lumière, l'espace qui nous ont manqué si longtemps nous sont distribués à profusion. Tous les jours, nous en rendrons grâce à Dieu ; mais nous savons aussi que si Dieu nous comble de ses bienfaits, c'est par l'entremise de personnes charitables qui pour nous être souvent inconnues n'en sont pas moins chères à nos cœurs. Merci à vous tous, Amis généreux. Durant tout le mois de janvier, devant la crèche, nous ferons monter vers le ciel, pour nos chers et dévoués Bienfai-



LE COLIÈGE SÉRAPHIQUE. — LES TROIS-RIVIÈRES

que

ésente
nalgré
st ré-
Séra-
s de-
plus
assité
Col-
Jan-
des
lque
s le
rés,
ans
très
es,
ur.
eur
ord
es,
ne
u-
te
r,
is
s
-
-
s

te
fa
pi
q
19

Mo
bre
nie
l'es
sci
Il

teurs, nos plus ardentes prières. Nous demanderons à l'Enfant de Bethléem de vous bénir, de vous aider dans vos entreprises, de vous accorder ici-bas un bonheur aussi complet que possible.

Merci donc du fond du cœur pour les bienfaits passés. Pour 1915 des jours heureux et saints. LES SÉRAPHIQUES.

FACHEUX DÉBUT



Si facile qu'il soit en Chine de prendre le titre de médecin (1), le métier a pourtant ses déboires. Voici la plaisante aventure d'un de ces esculapes improvisés, qui dût être bien préjudiciable à sa renommée.

Une famille dont l'un des membres est malade a sellé une bête, un cheval ou tout au moins un âne, et est allé inviter cette nouvelle sommité. Il est bientôt midi et Monsieur n'est pas encore levé ou n'a pas encore fumé le nombre réglementaire de ses pipes d'opium.

Enfin, il est prêt ; on le hisse sur la monture et l'on part.

Arrivé dans la famille du malade, on le conduit cérémonieusement dans la chambre des hôtes où l'on a préparé de l'eau de vie à discrétion. Il faut bien illuminer ce puits de science, si l'on veut qu'il en sorte quelque chose de brillant. Il fume donc tout à son aise sa longue pipe et vide plusieurs

(1) Voir REVUE juin, 1914.

gobelets pendant que tout le monde s'empresse à le servir. Les hommes lui versent à boire ; les femmes préparent un bon dîner (1) ; n'est-il pas venu à jeûn, au saut du lit ? Le soin des malades ne souffre pas de retard !

Enfin notre homme se lève. On le conduit à pas comptés dans la chambre du malade. Celui-ci, à la mode chinoise, est entièrement couvert jusque par-dessus la tête et ne donne pas plus signe de vie qu'un mort, ni parole, ni mouvement, seule une respiration étouffée par les couvertures révèle qu'il n'est pas encore trépassé. Au près du lit est disposé un siège ; notre docteur, tout en bourrant sa pipe, y prend place le plus commodément possible, car la séance pourra être longue, une demi-heure... trois quarts d'heure... à quoi bon se presser ?... Il faut bien donner le temps à la cuisinière, si l'on veut manger un bon dîner. De plus, il faut bien le temps de réfléchir.

Jugez plutôt vous-mêmes. Rien qu'en tâtant le pouls, il faut qu'il devine : 1^o, si le malade est un homme ou une femme ; 2^o, où est le siège de sa maladie ; 3^o, quelle en est l'espèce. Avouez que trois quarts d'heure ne sont pas de trop. Beaucoup de docteurs européens, même après six quarts d'heure d'examen du pouls sans aucun autre renseignement, n'oseraient pas se prononcer.

Sur le bord du lit est un petit coussin où le malade, sans jamais se découvrir la tête, pose son avant-bras qui seul sort

(1) D'après les coutumes païennes la préparation de ce dîner est encore soumise à des règles qui ne manquent pas d'influences sur la maladie. Si l'on sert au médecin du *mien*, espèce de nouilles ou macaroni chinois, qui à cause de sa longueur se mange difficilement, la maladie tirera sur-tout en longueur.

Si l'on sert du *pingtze*, espèce de pain ayant la forme d'une galette et qu'on fait cuire en le retournant plusieurs fois, dans ce cas le malade rechutera infailliblement.

Le plat traditionnel de ces espèces de dîner est le *paotze*, sorte de petits poudings chinois, qui s'avalent d'une seule bouchée : de même, de la maladie, le médecin ne fera qu'une bouchée ; dès la première ordonnance, le malade sera sur pied.

des couvertures, juste assez pour laisser le pouls libre.

Aussitôt dans la chambre s'établit le silence le plus complet. De sa main droite aux ongles longs et endeuillés, notre docteur vient de saisir le bras du malade ; l'examen est commencé. L'index et le medius reposent délicatement sur le pouls. Voyez avec quelle attention il en suit les battements. Il presse, il avance vers le poignet, il vient vers le coude ; maintenant, c'est avec trois doigts ; un instant après, c'est un seul, puis viendra le moment où les quatre seront employés. On voit bien que notre homme s'y entend. Après le pouls droit, c'est le gauche qui est examiné. Tantôt avec la main droite, tantôt avec la main gauche.

Examinez cette physionomie : Quelle attention, ou mieux quel souci ! Il cherche le mot magique, qui doit en imposer aux assistants et lui faire une renommée universelle.

Enfin, il se rassérène, un léger sourire effleure ses lèvres et se levant majestueusement, il s'adresse à la famille alarmée : " Soyez sans crainte, cette maladie n'est pas grave ; réjouissez-vous au contraire, car bientôt votre honorable famille comptera un membre de plus, vous aurez bientôt un héritier. "

Misère ! que venait-il de dire ? Tous les fronts se rembrunissent ; c'est de l'étonnement, de l'effroi, de la jalousie qui circulent sur ces figures d'hommes et femmes.

Tout le monde est dans le plus grand embarras.

Enfin, s'avance la vieille grand'mère, un peu sourde et qui n'avait pas entendu la sentence : " Monsieur le docteur, mon petit-fils guérira-t-il ? "

Notre homme a compris ; et sans se faire prier, sans même attendre le dîner dont le fumet le réjouissait tout à l'heure, il rentre à pied chez lui.

FR. FRANÇOIS BLANC, O. F. M.

LORSQUE mon âme sortira de mon corps, accourez au-devant d'elle ô ma Souveraine, recevez-la, consolez-la par votre présence, afin que la vue des démons ne la fasse point trembler.

Saint Bonaventure.



Sombre horizon !

L'ENTRÉE de la Turquie dans le conflit Européen, ne laisse pas que d'inquiéter les Supérieurs de l'Ordre sur le sort réservé aux établissements franciscains de l'Asie Mineure, c'est-à-dire à tous les sanctuaires consacrés par la vie de notre divin Rédempteur et chers à la piété de la catholicité entière. La barbarie turque n'a rien à apprendre de la férocité allemande et l'on ne peut pas espérer qu'elle se laisse arrêter par aucune considération, lorsque le fanatisme musulman sera déchaîné. Cependant, d'après les nouvelles reçues de Rome, — au commencement de décembre, — rien de positif n'avait encore été relaté. D'ailleurs, depuis sept cents ans que les Franciscains ont été chargés par l'Eglise de la garde des Lieux Saints, plus d'une fois la persécution a décimé leurs rangs, soustrait à leur vigilance le précieux dépôt. Toujours ils ont tenu bon : les morts étaient remplacés par de nouvelles recrues avides du martyre, et les aumônes obtenues de la charité des fidèles, tôt ou tard, leur permettaient de racheter, lambeau par lambeau, et non sans d'irréparables pertes, le patrimoine de la chrétienté.

Partout, le sang franciscain a fécondé cette terre à la fois

—
sai
M
Pa
la
il
Be
poi
séc

C

tre
Mo
les
de
E
la I
plus
tout
ou a
me :
fillet
res,

sainte et cruelle. La persécution ne saurait donc effrayer les Mineurs autant qu'elle effraie tous ceux qui sont entrés en Palestine, non par la souffrance et le martyre, mais par la voie douce des communications diplomatiques. Toutefois, il faut prier Notre-Seigneur pour que les gardiens de son Berceau et de sa Tombe ne soient pas frustrés, par le jeu d'une politique impie et insatiable, du fruit douloureux de leurs séculaires labeurs.

L'aide à la France

UR la demande du Comité France-Amérique, notre *Revue* avait fait écho aux appels de la presse quotidienne en faveur des indicibles nécessités des femmes françaises, privées par la guerre de toutes ressources et de tous secours.

Avant même que notre *Revue* pût parvenir aux membres des Fraternités de la campagne, notre active et généreuse Fraternité de Sainte-Elisabeth de Montréal donnait l'exemple et se plaçait à la tête de toutes les organisations féminines par la puissance et l'importance de sa contribution.

En la fête de leur Patronne, 19 novembre, les Sœurs de la Fraternité déposaient devant l'autel de la Bonne Sainte plus d'un millier de couvertures chaudes, bonnes et belles, toutes neuves, que la piété de chacune avait confectionné ou acheté, et destiné par le moyen d'une étiquette conforme au modèle suggéré par le Comité, "A une mère, A une fillette, etc..." La mention spéciale de la qualité de Tertiaires, des donatrices, était indiquée sur l'étiquette.

péen,
s de
fran-
s les
pteur
irque
peut
léra-
pen-
nen-
été
ains
plus
leur
les
du
les,
am-
la
ois

Le Comité France-Amérique répondit par les deux lettres suivantes, où se manifestent l'esprit et le cœur tout français de la secrétaire, Madame Huguenin, MADELEINE :

"Montréal, 23 novembre 1914. R. Père. Le Comité de l'AIDE A LA FRANCE est excessivement heureux de la généreuse offrande des Sœurs du Tiers-Ordre Franciscain et vous prie de leur transmettre tous ses remerciements.

"Ces mille couvertures bien chaudes seront reçues là-bas avec une profonde gratitude et ici nous sommes touchées au plus haut point du patriotisme ainsi exprimé par les Sœurs Canadiennes dont vous êtes le guide et l'inspirateur. Veuillez agréer..."

"Montréal, 27 novembre 1914. Mon R. Père. Nous avons reçu le magnifique envoi des Sœurs Franciscaines, le tout soigneusement paqueté et étiqueté. Cet envoi sera expédié de suite afin que les chaudes couvertures remplissent le plus tôt possible la mission qui leur a été confiée, par vos bonnes Sœurs Tertiaires, de réchauffer un millier de malheureux là-bas. Veuillez agréer..."

Nous espérons que ce superbe exemple ne restera pas sans imitation et que toutes nos Fraternités de la Province vont s'efforcer de faire quelque chose pour attirer au Tiers-Ordre la bénédiction de tous.



Avis

NOUS rappelons à nos abonnés, lecteurs et correspondants qu'ils doivent s'adresser pour tout ce qui concerne la REDACTION (*communications, recommandations, actions de grâces, etc...*) à la DIRECTION DE LA REVUE, 964 rue Dorchester Ouest, Montréal, et pour les ABONNEMENTS (*demandes, paiements, etc...*) à M. E. DESMARAIS, 19 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

de
sou
Mo
f
cor
ne
si
san
ten
tou
cer
che
not
pri
teu



SOUSCRIPTION

POUR LE NOVICIAT

Au Révérend Père Directeur de la *Revue du Tiers-Ordre*.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le Comité des Jubilés Franciscains de 1915 a l'honneur de vous prier de vouloir bien publier la liste ci-jointe, contenant les noms des premiers souscripteurs de son œuvre, la construction du couvent de Noviciat de Montréal-Est.

Sur sa demande expresse et avec l'agrément des Supérieurs, vous aviez consenti à publier toutes les communications émanant du Comité. Nous ne pensions pas alors attendre six mois avant de profiter de l'hospitalité si gracieusement accordée. Mais les évènements qui depuis lors ont ensanglanté l'Europe et paralysé ici notre vie nationale, nous ont pour un temps décontenancés. A la réflexion nous avons compris que la grandeur toute surnaturelle et patriotique de notre entreprise devait nous rendre certains de l'appui de la Divine Providence et nous avons résolu de marcher quand même, malgré la difficulté des temps. Nous avons ainsi repris notre œuvre et nous comptons la mener à bonne fin. Le Comité vous prie donc de faire connaître à vos lecteurs les noms des premiers souscripteurs qui nous ont encouragés ; car ordinairement leurs envois sont accom-

pagnés d'une sympathie qui en centuple la valeur en nous montrant que nous pouvons compter sur l'appui du public.

Veuillez agréer...

J. A. CARTIER, *Trésorier.*

Les souscriptions ont été réparties ainsi : *Fondateurs* : \$1.000. ; *Bienfaiteurs insignes* : 500. ; *Donateurs d'une cellule* : 100. ; *Bienfaiteurs* 50 ; *Souscripteurs* : 20. et au-dessous. (1)

PREMIÈRE LISTE

DONATEURS DE CELLULES : Un vrai Tertiaire, Montréal : 200. ; Patrick Kenna, 373a, S. Antoine, ville : 100. ; Tiburce B. Lamarche, 483 Marie-Anne : 100. ; Acompte sur une cellule : Paul E. M. Vallée 408 Lagauchetière, ville : 10.. BIENFAITEURS : Un Tertiaire J. C. Montréal : 50. ; L. A. Gendron, Montréal, : 25. ; A Friend of the Third Order, Denver, Col. : 25. SOUSCRIPTEURS : Anonyme, Montréal : 1.00 ; Anonyme, Beauharnois : 5.00 ; Z. Reno, Montlaurier : 5.00 ; Fraternités Séraphiques, S. Pie-de-Bagot : 10.00 ; J. E. Durocher, 863, S. Valier, ville : 5.00 ; Rév. E. P. Chouinard, S. Paul de la Croix : 2.00 ; Mde Alphonse Denis, S. Hyacinthe 10.00 ; Mde Céline Desrochers, S. Gabriel de Brandon : 1.00 ; Mde J. E. Saint-Cyr, 98, Workman, ville : 10.00 ; Mde P. R. Lafêche, La Pérade : 5.00 ; Mde J. Etienne Lévesque, Ste-Anne de la Pocatière : 1.00 ; Rév. P. M. Moulin, curé, S. Hermas : 1.00 ; Mgr J. C. Allard, curé, Ste-Martine : 5.00 ; Mde U. S. A. Hébert, Ste-Martine : 3.;00 ; Mde J. O. Gagnon, S. Augustin : 1.00 ; Anonyme, S. Hyacinthe : 20.00 ; L. E. Lesage, 1018 S. Denis, ville : 5.00 ; Rév. J. E. Rouleau, curé, S. Alban : 1.00.

(1) Sauf désir contraire, les noms et les montants seront publiés dans les Revues du Tiers-Ordre.

De plus les noms des FONDATEURS, gravés sur des écussons de marbre, et les noms des BIENFAITEURS INSIGNES, inscrits sur des panneaux également de marbre, seront conservés dans la chapelle du futur couvent. Les noms des DONATEURS DES CELLULES trouveront une place dans la cellule même. Enfin, tous les autres noms des BIENFAITEURS & SOUSCRIPTEURS seront conservés dans un Livre d'or et placés dans une cassette près du maître-autel.

Il sera accusé réception de toute offrande envoyée : donner très-exactement son adresse.

On est prié de n'envoyer les souscriptions que par mandat ou chèque à l'ordre et adresse de :

M. J.-A. CARTIER, *trésorier,*
Banque à Hochelaga, (Bureau-chef.)
Montréal, Que.

par
ave
du
des
des
que
puis
ceux
L
ave
utili
L
bre
cont
com
sou
rée.
tion
réun



A L'Ave Maria

LA difficulté des temps présents n'a pas permis de donner toute leur extension aux projets d'agrandissement conçus depuis longtemps; cependant le 8 septembre, en la fête de la Nativité de Marie, l'abbé Henri Gauthier, P. S. S. Curé de Saint-Jacques, bénissait la nouvelle aile de la Maison de l'Ave Maria. De bon matin, Mr le Curé, qui avait tenu à honneur de faire cette bénédiction, disait la Sainte Messe dans la chapelle de la maison puis parcourait les pièces de la nouvelle partie pour y répandre avec les prières liturgiques et l'eau sainte les bénédictions du Ciel. Après avoir donné la traduction et l'intelligence des formules de cette bénédiction, il adressa aux assistantes des paroles de félicitation, de réconfort et d'espérance, marquées au coin de la sagesse et de l'expérience personnelle, puisque Mr le Curé s'occupe depuis de longues années des œuvres de protection de la jeune fille.

Le soir, une conférence sur Saint Louis, Roi de France, avec projections lumineuses donnée par le R. P. Ange-Marie utilisait la nouvelle salle-réfectoire.

La nouvelle aile est dédiée à Saint Joseph. Outre un nombre plus grand de chambres destinées aux pensionnaires, elle contient un réfectoire plus spacieux, plus agréable et plus commode. La cuisine, de grande importance dans une maison d'œuvre comme la nôtre, est aussi plus aérée, plus éclairée. La construction nouvelle permet, de plus, par sa disposition d'aménager une grande salle pour les conférences et réunions nombreuses.

Le mouvement de piété et de charité, créé par la guerre actuelle, s'est puissamment fait sentir à l'Avé Maria. Une nuit et un jour d'adoration ont été organisés pour demander à Dieu la paix et, en attendant, la protection pour tous ceux qui nous intéressent plus particulièrement. Tant de religieux franciscains, nos Pères et Frères, sont à la guerre ! Quelle inoubliable nuit nous avons passée devant le tabernacle ! L'autel orné de lumières et de fleurs était surmonté de cette inscription " Seigneur, ayez pitié de nous et donnez-nous la paix. " Au matin, le Très Saint Sacrement fut exposé et les adoratrices se succédèrent nombreuses et ferventes jusqu'au soir, où fut donnée la bénédiction solennelle.

A la prière on a joint le sacrifice, l'aumône et le travail. Un ouvroir a été organisé pour venir en aide aux Belges dépourvus par la guerre. Le lundi et le jeudi après-midi, furent donnés à cette œuvre par les Tertiaires de la Fraternité de Notre-Dame-des Anges auxquelles s'adjoignirent quelques autres Tertiaires ; le mercredi soir, les jeunes filles de l'Association de l'Avé Maria, après leur journée de travail, se remettaient courageusement à l'ouvrage pour les malheureux. La Fraternité de Notre-Dame des Anges a fourni des fonds ; les ouvrières volontaires, leur dévouement : aussi, après un premier envoi de 574 morceaux divers, la Directrice de l'Avé Maria recevait du Trésorier Honoraire de l'œuvre de Secours pour les Victimes de la guerre en Belgique, une lettre de remerciement dont voici la teneur :

" J'ai l'honneur de vous accuser, avec une bien vive reconnaissance, la réception de 41 paquets de vêtements, que votre institution a bien voulu offrir à notre œuvre et qui constituent un des plus beaux dons en nature que nous ayons reçus jusqu'à présent.

Au nom des malheureux qui souffrent par delà l'océan, je vous remercie de tout cœur. Je regrette beaucoup de ne pouvoir remercier en particulier ceux ou celles qui ont contribué à l'envoi de cette splendide offrande. Aussi me permettez-vous de vous demander de bien vouloir leur trans-

la guerre
ia. Une
demander
ous ceux
religieux
Quelle
ernacle !
de cette
-nous la
sé et les
usqu'au

travail.
lges dé-
, furent
nité de
uelques
le l'As-
rail, se
nalheu-
ni des
aussi,
ectrice
'œuvre
e, une

re re-
s, que
cons-
ayons

un, je
pou-
ontri-
per-
rans-

mettre, au nom de la Belgique souffrante, mes plus chaleureux remerciements.

Veuillez agréer, etc. . . ”

Depuis, un nouvel envoi de 451 morceaux a été fait. De plus, 52 chemises de flanelle ont été confectionnées pour la Croix-Rouge, ce qui porte le total au joli chiffre de 1,077. On ne s'est pas arrêté pour cela, on travaille et on travaillera encore !

De très intéressantes conférences ont été données à l'Association par Mlle Parrot sur son récent voyage en France, où elle se trouvait encore au moment de la déclaration de la guerre et par le Dr G. A. Henri Dufresne, Professeur à l'Université Laval sur la *Physiologie pratique*. Au mois de juillet, nous avons entendu avec un non moindre intérêt le R. P. Mansuet Masson, Pro-Vicaire du Chang-tong oriental, nous parler des missions de Chine.

La vie se manifeste, intense, à *L'Avé Maria*.

Bibliographie

I. BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

I. CATECHISM OF THE THIRD ORDER OF ST. FRANCIS, by Fr. *Ferdinand*, O. F. M., of the Province of the Sacred Heart ; a pamphlet of 60 pp. Teutopolis, Ill. (from *Franciscan Herald*). Price : 5 cts net ; 3.50 per cent.

II. FIGURES DE PÈRES ET DE MÈRES CHRÉTIENS (Deuxième série), par Mr. l'abbé *H. Bels*, du Tiers-Ordre, aumônier, Paris, Téqui, 82 rue Bonaparte. Prix : 2 frs. Se trouve à la librairie Notre-Dame, à Montréal et à Québec, à la Librairie Garneau.

L'abbé Bels, tertiaire de Saint François, n'est pas un inconnu pour nos fidèles lecteurs. Plusieurs d'entre eux doivent posséder la première série de ses *Parents chrétiens* que nous avons annoncée en son temps. Cette nouvelle série contient une quarantaine de portraits qui ne le cèdent en rien comme intérêt et édification aux premiers. Dans un temps où l'éducation est fort à la mode et aussi fort incomprise, il sera salutaire de savoir comment s'y sont pris les parents des saints et des saintes.

II. BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE.

— AUTOUR DU FOYER CANADIEN. Une jolie plaquette in-12^{de} de 272 pp. illustrée par *E.-J. Massicotte*. Imprimerie du *Messageur*, 1300 rue Bordeaux, Montréal. Prix : 25 sous ; relié : 50 sous.

Et penser qu'il y aura toujours des gens qui vous diront qu'ils lisent de mauvais livres parce qu'il n'en existe pas de bons qui soient amusants ! Voici publié par la rédaction du *Messageur* un ouvrage qui ne déparerait pas les collections si connues et appréciées de la Bonne Presse. Achetez, lisez, désopilez-vous et en même temps, édifiez-vous. Ce charmant ouvrage fera tout cela.

III. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

— CATÉCHISME DE LA VIE RELIGIEUSE, par Mgr *Lelong*, évêque de Nevers ; un petit volume in-16 de 216 pp. Paris, Librairie Téqui, 82 rue Bonaparte. (Montréal, à la Librairie Notre-Dame ; à Québec, à la Librairie Garneau).

Mgr de Nevers, successeur de Mgr *Lelong*, dans la préface qu'il a écrite pour ce petit ouvrage l'appelle *un modèle du genre* : c'est un bel éloge et venant d'une bouche aussi autorisée, il pèse plus que beaucoup de recommandations. Cet ouvrage sera donc utile dans les communautés et aussi aux personnes qui, désireuses de connaître leur vocation, ont besoin de se faire des idées exactes de la vie religieuse.

 Almanach de Saint François

était tout prêt à être livré aux imprimeurs, quand la guerre éclata, désorganisant les ateliers de la Maison Desclée où il revêtait cette parure typographique qui le rendait si attrayant et si cher à ses lecteurs. Même si la guerre finissait assez tôt, retrouvera-t-on parmi les ruines accumulées dans les Flandres française et belges, les manuscrits, les gravures, les choses et, hélas ! les hommes qui permettraient de ne pas interrompre la série de notre publication : C'est le secret du Bon Dieu ! Mais du moins, nous avons confiance que les habitués de l'Almanach n'oublieront pas les Missions auxquelles il apportait chaque année sa contribution. Elles souffrent, nos Missions, d'autant plus que leur grande et principale pourvoyeuse, la France, n'a pu cette année rien faire pour elles !



Nécrologie

RIGAUD. — Mr Antoine Phaneuf, notaire public, père d'un de nos religieux, décédé après plusieurs années de profession et une vie d'une exceptionnelle droiture.

BAIE SAINT-PAUL. — Sœur Marie Jean-Berchmans, dans le monde Marie-Lucie Plourde, décédée à la Maison-Mère des Petites Sœurs Franciscaines de Marie, le 28 novembre 1914, à l'âge de 25 ans, dans la 7ème année de sa vie religieuse, munie des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

On peut dire de cette jeune Sœur qu'elle a fourni en peu de temps une longue carrière. Telle elle était aux débuts de son postulat, douce, humble et modeste, telle elle se montra pendant sa trop courte vie religieuse. Ce qui frappait le plus dans cette petite âme, ce qui ressort du témoignage de ses Sœurs comme de ses Supérieures, c'est que les vertus d'obéissance, de charité, d'humilité, de douceur s'enveloppaient chez elle d'un silence profond, tellement qu'on aurait été tenté de croire que sa nature avait peu à faire pour paraître vertueuse. On se serait trompé. Les Supérieures sont là pour assurer que la pieuse enfant avait ses luttes, ses renoncements, mais elle marchait par la voie de la confiance en Dieu et de l'abandon à toutes ses divines volontés. A peine admise à la profession, elle reçut, par des hémorragies pulmonaires, le premier avertissement de se préparer à la mort.

Les quatre années qui suivirent, les mêmes accidents se répétèrent, presque périodiquement. Ce ne fut toutefois que trois mois avant son décès qu'elle cessa de se dévouer au soin des pauvres et des malades, de prendre part aux travaux communs, dans la mesure de ses forces. Jamais un mot de plainte : " Laissons faire le bon Dieu, " disait-elle souvent. La sainte communion quotidienne était sa joie ; et elle n'en fut point privée jusqu'à sa mort, que, toujours unie à Dieu, elle voyait venir avec le plus grand calme, même avec plaisir, offrant toutes ses souffrances pour son cher Institut.

Ayant eu l'insigne bonheur de prononcer ses vœux perpétuels le 4 octobre dernier, elle avait gardé la couronne d'épines et prié qu'on la mît sur elle à sa dernière heure, comme dernière protestation d'union à Dieu.

MONTRÉAL — SAINT-JOSEPH. — Mr Auxence Brunet, diacre de la Fraternité, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 30 novembre, à l'âge de 67 ans, après 21 ans de profession.

— Mr J. H. A. Pellerin, décédé le 29 octobre, à l'âge de 55 ans, après 2 ans de profession.

— SAINTE-ELISABETH. — Mde Laurent Verdon, née Rose Lefebvre, décédée à l'âge de 67 ans, après 14 ans de profession.

— NOTRE-DAME DES ANGES. — Mlle Amanda Beaudoin, en religion Sr Saint-Stanislas, décédée le 31 octobre, à l'âge de 46 ans, après 21 ans de profession.

— SAINTE-CLAIRE. — Mde Ed. Guilbault, née Aurélie Amiotte, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 25 août, à l'âge de 81 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Arthur Beaudoin, née Jos. Primeau, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 2 octobre, à l'âge de 66 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Moïse Lacroix, née Paméla Charlebois, en religion Sr Sainte-Lucile, décédée le 23 novembre, à l'âge de 64 ans, après 2 ans de profession.

QUÉBEC — SAINT-ROCH. — Mde Vve Alexis Boutin, en religion Sr Saint-François, décédée le 29 septembre, à l'âge de 78 ans,

— Mde Basile Fréchette, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 24 novembre, à l'âge de 82 ans.

— Mde Julie Maillet, tertiaire isolée.

— SAINT-SAUVÉUR. — Mde L. Métivier, née Philomène Parent, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 16 novembre, à l'âge de 78 ans, après 20 ans de profession.

TROIS-RIVIÈRES. — Mr Isaac Delausniers, en religion Fr. Isaac, décédé le 2 novembre, à l'âge de 79 ans, après 9 ans de profession.

— Mr Edouard Bettez, en religion Fr Edouard, décédé le 11 novembre, à l'âge de 48 ans, après 19 ans de profession.

— Mr Pierre Soucy, en religion Fr. Régulade, décédé le 24 octobre, à l'âge de 59 ans, après 8 ans de profession.

SAINTE-EUSÈBE DE STANFOLD. — Mde Julie Brunet, née Pépin, en religion Sr Marthe, décédée le 1 novembre, à l'âge de 88 ans, après 3 ans de profession.

LE SAULT AU RECOLLET. — Mlle Marguerite Desnoyers, en religion Sr Marie-Elisabeth, décédée le 7 novembre, après 30 ans de profession.

L'ANCIENNE-LORETTE. — Mde Vve Louis Fiset, née Sophie Girard, décédée le 25 octobre, à l'âge 73 ans,

— Mlle Joséphine Allain, décédée le 27 octobre, à l'âge de 75 ans.

SAINTE-UBALD. — Mde Raoul Hotte, née Blanche Dussault, décédée le 21 novembre, à l'âge de 26 ans, après 4 ans de profession.

Elle était du Chemin de Croix perpétuel.

SAINTE-SIMON DE BAGOT. — Mde Nap. Tétrault, née O. Millier, en religion Sr Julie, décédée le 12 novembre, après 13 ans de profession, mère du Rév. Hormidas Tétrault de Manchester.

SAINTE-SULPICE. — Mde Edouard Prud'homme, née Julienne Chaussé,

en religion Sr Julienne, décédée le 8 octobre, à l'âge de 70 ans.

— Mde Adolphe Robillard, née Dom. Robitaille, en religion Sr Mathilde, décédée le 11 novembre, à l'âge de 84 ans.

SAINT-STANISLAS. — Mr Hubert Déry, en religion Fr. Antoine, décédé le 11 novembre, à l'âge de 76 ans.

SAINT-PHILIPPE DE NERY. — Mr Joseph Thibault, en religion Fr. Joseph, décédé en novembre.

— Mr David Troul, supérieur de la Fraternité, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 24 novembre, à l'âge de 72 ans.

— Mde Charles Hythe, née Caroline Veilleux, en religion Sr Saint-Gilbert, décédée le 29 novembre, après 7 ans de profession.

SAINTE-ELISABETH DE JOLIETTE. — Mde Vve Alexis Baril, née Céline Geoffroy, en religion Perpétue, décédée le 4 décembre à l'âge de 71 ans, après 2 ans de profession.

SAINT-JOSEPH DE LEVIS. — Mde J.-B. Guay, née Labrie, en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée le 13 novembre, à l'âge de 78 ans, après 37 ans de profession.

— Mde J. Geo. Poiré, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée le 17 novembre, à l'âge de 58 ans, après 25 ans de profession.

SAINTE-ROSE. — Mde Vve Ethier, Mde Edouard Ouimet, Mde Camille Charbonneau, Mlle Alma Thibault, sacristine de la Fraternité, Mde Duclos.

ETATS-UNIS — FALL-RIVER, MASS. — Mde Narcisse Blouin, décédée le 8 novembre, à l'âge de 66 ans.

— Mde Siméon Lamontagne, en religion Sr Sophronie, décédée le 29 novembre, à l'âge de 84 ans, après 22 ans de profession.

— WOODSOCKET. — Mlle Sara Boudreau, en religion Sr Claire, décédée le 22 octobre, à l'âge de 39 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Napoléon Lavergne, en religion Sr Marie-Elisabeth, décédée le 22 novembre, à l'âge de 42 ans, après 8 ans de profession.

Associés du Chemin de Croix Perpétuel : Mde Vve C. Fournier.

Credo

Faveurs diverses

REMERCIEMENTS :

AU SACRE-CŒUR, par *Marie Immaculée, Saint François et Saint Antoine*, soulagement dans une maladie désespérée, assez grand pour que le malade puisse se rendre à son travail. De P. C. *Manchester*.

AU SACRE-CŒUR, par *Marie et Joseph* : Guérison, De C. Tertiaire *Montréal*.

A SAINT ANTOINE : Deux faveurs, M. J. C. Tertiaire, *Montréal*. — Accident réparé, Tertiaire, *Montréal*. — Grande faveur, De E. L., *Limoilou*. — Objet retrouvé, Tertiaire, *Montréal*.

A SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ET AU BON FRÈRE DIDACE : Guérison et autres faveurs, De H. H., *Saint-Henri*. — Faveur et guérison, Tertiaire, *Montréal*.

A N. P. S. FRANÇOIS, SAINT ROCH ET *Mgr Gawreau* : Guérison d'une jambe. De L. L. *Saint-Roch, Québec*.

AUX SEPT FRANCISCAINES DE MARIE, MARTYRES EN CHINE : Importante faveur temporelle, Abonnée, *Québec*.

Plusieurs guérisons par l'eau bénite, guérison par les 33 Chemins de Croix, J. M., *L'Assomption*.

INTENTIONS RECOMMANDÉES

LA FAIX. — N. S. Père le Pape Benoît XV. — La Sainte Eglise. — Les Missions franciscaines et en particulier celles de la Terre-Sainte et de la Chine. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de grâces, 27. — Grâces d'état, 45. — Grâces spirituelles, 18. — Grâces temporelles, 63. — Premières communions, 33. — Vocations, 19. — Positions, 165. — Enfants, 58. — Jeunes gens, 49. — Jeunes filles, 35. — Mariages, 12. — Familles, 42. — Pécheurs, 73. — Ivrognes, 15. — Malades, 87. — Défunts, 42, et toutes les victimes de la guerre.

Un *pater* et un *avé*, s. v. p.